



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mise à 2X3 voies de la rocade de Bordeaux

-----

### Lancement de la concertation entre les échangeurs 4 et 10

Michel DELPUECH, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, a signé l'arrêté relatif à l'organisation de la concertation publique sur le projet de mise à 2X3 voies de la rocade ouest de Bordeaux, entre les échangeurs 4 (Labarde) et 10 (Mérignac Pichey).

Celle-ci se déroulera en deux temps dans la perspective d'une enquête publique fin 2015 :

- une première phase du 9 juin au 6 juillet 2014 qui portera essentiellement sur les fonctionnalités, les dessertes, le trafic, les principes de l'aménagement concernant la chaussée et les échangeurs ;
- une seconde phase en novembre 2014 qui portera sur la protection du cadre de vie et le respect de l'environnement : principe des mesures envisagées pour éviter, réduire et éventuellement compenser les effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie.

L'objectif est d'informer le plus largement possible tous ceux qui peuvent être concernés par le projet et de recueillir les avis de chacun afin d'enrichir au mieux le projet.

Le dossier de concertation sera consultable dans les mairies de Bordeaux, Bruges, Eysines et Mérignac, ainsi qu'à la Communauté urbaine de Bordeaux et à la cité administrative.

Des réunions publiques seront organisées dans chacune des communes traversées :

- BORDEAUX : lundi 16 juin à 19h00, salle Pierre Tachou - 44 rue Joseph Brunet ;
- MÉRIGNAC : lundi 23 juin à 18h30, Maison des Associations - avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ;
- BRUGES : jeudi 26 juin à 18h30, salle du Grand Darnal - rue du Réduit ;
- EYSINES : mercredi 2 juillet à 18h30, salle Marcel Lachière - rue Gilbert Caudéran.

Une réunion spécifique sera également organisée le 24 juin à 19h00 à destination des acteurs économiques, notamment des entreprises situées en bord de rocade.

Chacun pourra enfin s'informer en téléchargeant le dossier de concertation sur le site de la préfecture [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), mais aussi donner son avis sur le projet par internet ou dans les mairies de Bordeaux, Bruges, Eysines et Mérignac où des registres sont mis à disposition.

*La mise à 2X3 voies de la rocade entre les échangeurs 4 et 10 marquera l'achèvement à l'horizon 2020-2022 de l'aménagement à 2x3 voies de la rocade sur la rive gauche. Le projet fait actuellement l'objet d'études dans le cadre d'une convention entre l'État et la Communauté urbaine de Bordeaux, signée le 25 juillet 2013.*

*Une première déclaration d'utilité publique, signée le 3 décembre 2008, a permis de lancer l'aménagement à 2x3 voies entre les échangeurs 15 et 10. Les travaux se déroulent actuellement, du sud vers le nord, entre les échangeurs 15 et 12, et se poursuivront entre les échangeurs 12 et 10.*

*Le projet soumis à la concertation s'inscrit dans la continuité du programme déjà engagé et concerne plus particulièrement le quadrant nord-ouest de l'agglomération où, dans les nombreuses zones d'activités à proximité de la rocade, près de 7 000 entreprises représentant environ 60 000 emplois sont implantées.*

*Les travaux concernent la création d'une troisième voie sur l'actuel terre-plein central pour chaque sens de circulation, la modification de certains échangeurs, la création d'une bretelle de sortie extérieure à l'échangeur 4a, la création d'un dispositif de liaison entre l'échangeur 5 (Bruges) et l'échangeur 4a, la création d'une passerelle dédiée aux cyclistes et piétons en traversée du Lac de Bordeaux, etc.*